

Pour que cessent les violences faites aux femmes !

13 novembre 2019



Pour que cessent les violences faites aux femmes :

Le 23 novembre au Mans, le collectif féministe unitaire (composé de Solidaires 72, FSU 72, CGT 72, CNT 72 et collectif pour une terre plus humaine) organise un rassemblement place de la République à partir de 15h, pour la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

Le collectif installera des silhouettes représentant les trop nombreuses victimes.

Chaque silhouette portera une pancarte rappelant leurs noms, âge et la façon dont ces femmes ont été tuées.

Parce que NON, elles ne sont pas seulement la « première femme tuée, la 15ème femme tuée, la 60ème femme tuée... » Elles s'appelaient Chantal, Monica, Taïna, Félicie, Nicole, Justine, Michelle, Denise, Hilal... Elles avaient 15 ans, 56 ans, 25ans, 46 ans, 31 ans, 85 ans...

LES NOMMER C'EST SURTOUT NE PAS LES OUBLIER.

Rappeler les conditions de leur mort c'est accepter enfin d'ouvrir les yeux sur ces violences patriarcales systémiques, trop longtemps ignorées, voire tolérées, par notre société.

C'est l'occasion aussi de rappeler qu'il est nécessaire de s'engager durablement pour que plus aucune voix en détresse ne sombre dans le silence de l'indifférence. L'occasion de redonner, ensemble, force à ce combat pour la dignité et l'égalité.

Rassemblons-nous et le plus largement possible.

Le silence qui dominait est aujourd'hui mis à mal par la parole des femmes.

Partout dans le monde, cette libération élargit enfin la visibilité de tout ce dont elles sont victimes, des crimes les plus graves aux agressions les plus banalisées. Plus que jamais, filles, femmes, doivent pouvoir vivre à l'égal des hommes, dans une société respectueuse de leurs droits et de leur dignité.

Pour atteindre cet objectif, il faut que :

- face aux viols, agressions et atteintes sexuelles, tout témoignage, toute plainte, toute constatation soit traitée avec le sérieux attendu comme pour tout autre crime. Les faits rapportés doivent être recueillis par la police et les médecins, et entendus par la justice avec le respect et l'attention dus aux victimes. Des actions de formation et de sensibilisation des juges, des policier-e-s et gendarmes sont notamment à développer à la hauteur des besoins rendus visibles ces dernières semaines. Les dispositions prévues par la loi doivent pleinement s'appliquer pour protéger les victimes et sanctionner les auteurs de ces crimes et délits ;

- les harcèlements dont les femmes sont la cible sont inacceptables et ils le sont partout : au travail, à l'université, dans le sport, dans la rue et les transports, au sein de la famille comme dans le couple. Ils sont à l'œuvre dans tous les milieux sociaux, parmi toutes les générations, et relèvent d'une seule et même idéologie patriarcale profondément réactionnaire, méprisante et hostile à l'égalité.

Comme pour tous les autres délits, il s'agit de penser et de mettre en œuvre les politiques d'information, d'éducation, de réparation, de répression qui font sens et sont cohérentes, avec un seul objectif, une seule priorité : QUE CES VIOLENCES CESSENT !

Solidaires 72 participera aussi à une soirée en hommage de ces femmes le 25 novembre 2019 aux cinéastes, où après avoir lu les noms de toutes les victimes et affiché leur faire-part devant les cinéastes, le film 'female pleasure' sera projeté à 20h

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Pour-que-cessent-les-violences-faites-aux-femmes>